

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique - Directeur: Frédéric Aimard - 2 septembre 2024 - 1,50 €

N° 99

Que la fête continue!

Le président Macron s'est offert, devant 50 000 spectateurs et 300 millions de téléspectateurs, une nouvelle tranche de trêve enchantée, dans la soirée du 28 août, en assistant à l'impressionnante cérémonie d'ouverture des Jeux paralympiques sur la place de la Concorde. Celle-ci commençait par « le défilé des nations », interminable leçon de géographie politique. Mais comment pouvait-il en être autrement, avec 4 400 athlètes répartis en 184 délégations, à partir du moment où les Îles Vierges britanniques défilent séparément des Îles Vierges américaines et où – heureusement – Formose bénéficie d'une délégation sous le nom improbable de « Taïpei chinoise », entre autres curiosités reflétant l'état de notre planète kaléidoscope. Lors de la cérémonie d'ouverture des J.O. cet aspect « défilé patriotique » avait été quelque peu minoré, sinon éclipsé, par d'autres éléments et, lors de la cérémonie de clôture, il avait été accéléré par un joyeux mélange à la fin. Là, il occupait la première place, par ordre alphabétique comme il se doit...

Le premier paradoxe de ces jeux paralympiques s'exprimait ainsi dans un bon esprit dont on voudrait qu'il soit toujours celui de l'esprit olympique. C'est-à-dire certes tout un ensemble de symboles nationaux si-

non nationalistes, avec ses costumes plus ou moins traditionnels et ses drapeaux, et l'élan de sportifs prêts à aller toujours plus loin, plus haut, etc., donc avec une forte volonté de puissance, mais tout cela tempéré par la fragilité de corps diminués de naissance ou par les accidents de la vie, et la volonté de faire accepter et aimer les plus faibles parmi nous.

C'est le même paradoxe qu'a exprimé ensuite un long spectacle alliant musique, danse, jeux de lumières, pyrotechnie avec beaucoup de références culturelles plus ou moins immédiates. Piaf, Aznavour, Johnny et même Sheila et Gainsbourg

faisaient partie de la « playlist » propre à fédérer les oreilles françaises et peut-être à dire quelque chose de la France à un public mondial qui ne pouvaient tout de même pas méconnaître le morceau disco « Born to be alive », mais sans forcément savoir que c'est l'œuvre du Français Patrice Hernandez, qui en vit royalement depuis un demi-siècle. Il était ici interprété par l'artiste Chris de « Christine and the Queens », dont les rubriques people nous abreuvent à propos de sa transition vers le genre masculin, mais dont l'aura internationale en tant qu'interprète n'est pas usurpée si l'on en juge par ses



SOMMAIRE

P. 1 : Que la fête continue. P. 2 : La fragilité chaleureuse. P. 3 Rentrée littéraire. P. 4 : Rentrée des classes. P. 5 : Justice et politique. P. 6 : Failles constitutionnelles. P. 7 : Destitution ? P. 8 : Arnaque ? – Rue Marx-Dormoy. P. 10 : Agriculture. Drag Kings. Mozart. P. 11 : « Des clics et des sciences ». P. 13 : Allemagne : rouge, bleu, brun. P. 14 : Hommages - Quand Overlord rencontre Drogoun. P. 15 : Tirailleurs sénégalais. P. 16 : En vélo-voiture Simone !

■ **Justice** : Après la mort du gendarme Éric Comyn, tué par un chauffard multirécidiviste cap-verdien, lors d'un énième refus d'obtempérer, le 26 août à Mougins (Alpes-Maritimes), sa veuve, Harmonie Comyn, a déclaré lors d'une cérémonie d'hommage le 28 août : « *Je remercie notre France d'avoir tué mon tendre époux. La France a tué mon mari par son insuffisance, son laxisme et son excès de tolérance* ». À Vallauris (Alpes-Maritimes), Kamilya, 7 ans, a été renversée sur un passage piéton par un jeune motard qui faisait du rodéo et elle est morte. Le motard a été remis en liberté par un juge des libertés en attente de jugement. Le Parquet a fait appel. Le père de la petite fille a publié un message sur Facebook : « *Merci la justice française. À partir de demain les citoyens qui n'ont pas été arrêtés en flagrant délit savent qu'ils peuvent rouler comme ils veulent, faire les fous sur la route, tuer. Aucun respect pour notre fille ni pour nous-mêmes.* »

■ **Droite** : Le 31 août à Levens (Alpes-Maritimes), Éric Ciotti, toujours président en titre de LR malgré son alliance avec le RN, a annoncé le lancement de son nouveau parti : l'UDR (Union des droites pour la République).

■ **Nouvelle Calédonie** : Les indépendantistes ont perdu la présidence du Congrès le 29 août au profit de Veylma Falaeo, dont le petit parti, qui représente les intérêts des Wallisiens et Futuniens présents sur l'île, a reçu le soutien de tous les non-indépendan-

prestations ce soir-là – elle a adapté également la chanson de Piaf « Non je ne regrette rien. » Il faut dire que l'environnement musical qui était le sien, l'orchestre Matheus, sous la direction du Breton Jean-Christophe Spinosi, avec le pianiste jazz canadien Chilly Gonzales, etc. aurait été propre à faire danser un paralytique, ce qui était d'ailleurs plus ou moins le programme ! 140 danseurs valides en costumes noirs et blancs rivalisaient en effet d'adresse avec des « performeurs en situation de handicap », aux costumes colorés, dont, qui la béquille, qui le fauteuil roulant, permettaient d'enrichir l'esthétique de tableaux endiablés sur le thème « de la discorde à la concorde »... Il y eut quelques merveilles d'émotion, ainsi le moment où la chanteuse lyrique Luan Pommier, Guadeloupéenne, aveugle, entonna au piano l'hymne paralympique... La cérémonie de levé des couleurs fut transcendée par l'extraordinaire réinterprétation orchestrale de La Marseillaise, par le compositeur Victor Le Masne, maître de la « french touch ». Et il y eut bien d'autres moments surfant sur le succès de quelques artistes français à dimension internationale, mais rarement en français, c'est comme ça... La leçon globale du spectacle, comme de tous ces jeux paralympiques, étant que les handicapés sont trop souvent rejetés ou ignorés dans nos sociétés, alors qu'ils sont une part de notre humanité et peuvent enrichir la vie de tout un chacun. C'est évidemment d'autant plus vrai quand des personnes amputées d'un membre ou plusieurs, ou souffrant d'un autre handicap (15 % de la population mondiale, 18 %

de la population française souffrent d'un handicap physique ou mental, la différence s'expliquant, voudrait-on croire, par notre meilleur accueil à ces handicaps), décident de se surpasser, en pratiquant un sport au plus haut niveau. Ils donnent une leçon de vie à tous ceux qui profitent de leur « normalité », pour se laisser aller à leur déprime quotidienne, à leur paresse...

Mais qui a l'habitude de prendre le métro à Paris, par exemple, comprend bien que l'inclusion sociale reste largement un vœu pieux, ne serait-ce que faute de budgets, d'entretien, de formation des personnels. Mais c'est bien de rappeler à notre société de compétition qu'elle se doit d'être donc plus « inclusive » Bon, encore qu'on pourrait gloser sur le fait que mettre ainsi le handicap à l'honneur est bien paradoxal pour une société qui exerce par ailleurs une telle pression sur les mères pour faire disparaître la plupart des handicapés (presque 100 % des trisomiques par exemple) avant leur naissance. Mais il s'agit là d'un sujet tabou à ne pas réveiller pour ne pas gâcher la fête.

Il y eut des discours. De bon aloi. Le président du comité d'organisation, le souriant Tony Estanguet lança : « Rassurez-vous il n'y aura pas de guillotine ». Excuse ou autodérision à propos des scènes plus que gênantes de la cérémonie d'ouverture des J.O. sur la Seine, qui ont tant fait causer ? Il est vrai que c'est sur cette place, désormais de la Concorde, que Marie-Antoinette et Louis XVI ont été exécutés... On pouvait difficilement ignorer la chose à partir du moment où ces Jeux Olympiques ont pris

pour mascotte un bonnet phrygien et que ses organisateurs, issus du milieu culturel le plus avancé, ont voulu prouver leur ancrage à gauche, voire développer un apostolat à vocation universelle par de multiples références à la Révolution française comme message indépasseable de la France, mais ici compris comme un message d'amour... Admettons. Le comte de Chambord, prétendant au trône royal en 1870, n'appelait-il pas les Français à « reprendre ensemble le grand mouvement de 1789 » ? Si par le mot Révolution, on veut dire qu'il faut changer les choses et les cœurs, va pour ce mot et oublions, s'il est possible, les massacres et les idéologies qui en ont découlé en s'y référant explicitement. Il ne faut pas gâcher la fête et les prolongations de la fête, dont Paris a été le siège, à la surprise des Français eux-mêmes, et avant d'autres épisodes communs qui s'annoncent moins drôles. C'est ce que devait penser notre président, dont on attendait une décision sur la question du prochain Premier ministre... Encore quelques jours d'unanimité, de joie en musique, de bons sentiments, d'efforts et d'admiration, c'était toujours bon à prendre.

Paul Chassard

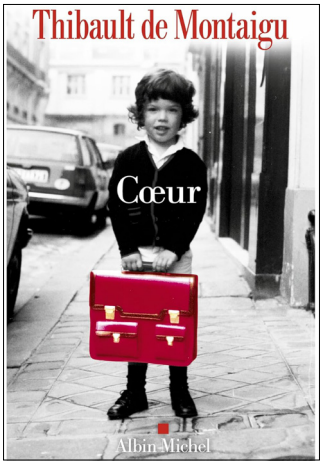
Fragilité chaleureuse

Soyons honnêtes : malgré les efforts des institutions publiques et privées et l'enthousiasme des commentateurs, les Jeux paralympiques ne suscitent pas la même ferveur que les J.O. traditionnels. Les raisons ne manquent pas, liées à un cer-

tain sentiment de répétition et à la jeunesse relative de la compétition : XVII^e édition contre XXXIII^e pour celle de l'ère moderne. Il faut aussi prendre en compte le fait que la disponibilité inhérente aux grandes vacances n'existe plus en cette période de rentrée des classes ; et que le français, en plein Paris, n'en soit pas langue officielle n'aura pas arrangé la communication. Mais il apparaît aussi que l'intérêt serait moindre, en particulier à cause du manque de notoriété des athlètes, dont les noms restent ceux d'inconnus pour l'essentiel du public.

Sur le fond, lors de son discours d'ouverture le 28 août, Tony Estanguet, le président de Paris 2024, s'est montré très engageant : « Il y a peu d'événements capables de rendre le monde meilleur. Les Jeux paralympiques ont ce pouvoir inégalé non seulement de nous faire vibrer mais de nous transformer ». La cérémonie, qui a su éviter les grossièretés de celle du 26 juillet, s'est voulue humble et fraternelle tout en ne négligeant pas une certaine grandeur. On pourrait la caractériser par une fragilité chaleureuse, qui a su mettre en scène ceux qui ont décidé de surmonter leurs handicaps et qui ont donc eu droit aux mêmes défilés et aux mêmes applaudissements ; il a été ainsi possible de constater que tous les pays du monde accordaient une place aux handisports, même si certains se trouvaient peu représentés.

Sans vouloir en faire des super-héros, ce qu'eux-mêmes refusent, on n'a pu qu'être impressionné par ces 4 400 hommes et femmes venus concourir dans 549 épreuves représentant 22 sports. Et comment ne pas relever que



ROMAN

Famille, je vous aime

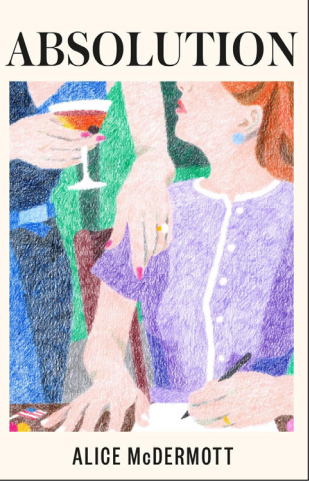
C'est avec tout son cœur que Thibault de Montaigne raconte les heurs et les malheurs des siens. Au moment de quitter ce monde, son père lui lègue un héritage peu commun : le récit du grand-père, Louis, capitaine de hussards, mort en héros lors d'une charge de cavalerie alors que la Première Guerre mondiale débutait. Sa mission sera d'écrire un roman sur cet aïeul méconnu. Au fil des pages, une partie de l'histoire de France s'écoule en parallèle à celle de la famille Montaigne, notamment d'Emmanuel, le père, grand séducteur, tirant le diable par la queue, qui lui a permis d'être aujourd'hui un homme et un écrivain.

« Cœur », Thibault de Montaigne, Albin Michel, 328 p., 21,90 €.

ROMAN ÉPISTOLAIRE

Les expatriés

Saïgon, 1963. Patricia arrive au Vietnam. Son mari a été nommé auprès des services de renseignement américains. Lors d'une garden-party, elle rencontre Charlene, mère de la petite Rainey et épouse d'un chef



ANIMAUX

La vie avec mon chat

Amoureux des chats, ce livre, malicieusement illustré, est pour vous. Brunilde Ract-Madoux a décidé d'améliorer les relations maître/félin pas toujours ronronnantes. À partir d'observations et de données scientifiques, l'éthologue décrit comment tirer le meilleur parti des capacités sensorielles et des modes de communication des matous afin de répondre à leurs besoins physiologiques et comportementaux. Un ouvrage pour dissiper les ma-



lentendus entre humain et animal au sein de la maison.

« Pourquoi les chats n'aiment pas les portes fermées ? », Brunilde Ract-Madoux (texte), Agathe Gastaldi (illustrations), Rustica éditions, 128 p., 14,95 €.

REVUE

Les livres de la rentrée

Près de cinq cents livres sont publiés en cette rentrée littéraire. Le magazine Lire présente ses coups de cœur dans tous les domaines (romans, essais, BD...). Au sommaire également : deux entretiens (Michael Cunningham et Emma Becker), l'univers de Pierre Adrian, un dossier consacré à Pierre de Ronsard, le portrait de Marie Vingtras, des extraits des nouveautés...

« Rentrée littéraire », Lire magazine, septembre 2024, 8,90 €. En kiosque.



tistes. L'archipel est dans une crise économique sans précédent après les affrontements violents de mai dernier et la fermeture, le 31 août, de Koniambo Nickel Solutions (1 200 salariés) au Nord de l'île, faute de repreneurs après le retrait de l'anglo-suisse Glencore, incapable de faire face à la concurrence indonésienne. Les deux autres usines de nickel de l'île sont également en difficulté. Christian Tein, actuellement détenu à Mulhouse (Haut-Rhin), a été désigné président du FLNKS, lors du 43e congrès du parti indépendantiste.

- **Habillement :** La marque masculine Cello (famille Grosman), qui avait racheté la marque féminine Camaïeu à la barre du tribunal il y a deux ans, va relancer cette marque, sous le nom de « be.camaïeu » en association avec ses magasins.
- Automobile : Après l'annonce que Renault compte abandonner son moteur de Formule 1 et sans doute utiliser un moteur Mercedes, à cause de mauvais résultats en courses, du coût global du passage aux moteurs électriques et des incertitudes réglementaires en F1, les représentants syndicaux des 334 collaborateurs (+ 150 prestataires) de l'usine Alpine à Viry-Châtillon (Essonne) et de divers autres sites sous-traitants (1 500 personnes concernées) menacent de faire grève.
- **Automobile :** 83 000 voitures neuves ont été immatriculées en août 2024. C'est 24 % que l'année précédente.
- **Assurance :** La startup

ces para-athlètes défilant sous les fenêtres de l'Assemblée nationale donnaient un sens particulier à un monde politique où le rapport de force constitue la règle de survie? avec eux, faiblesse et fragilité, sublimées, trouvent leur place.

Retenons pour le moment trois images. D'abord, les frères Alex et Kylian Portal, nageurs malvoyants, se sont adjugés, le 31 août, en 400 m nage libre, les médailles d'argent et de bronze derrière l'intouchable Biélorusse Ihar Boki, qui a dû concourir sous bannière neutre. Ensuite, Zakia Khudadadi, de l'équipe des réfugiés, a remporté la médaille de bronze en taekwondo; appartenant à la minorité ethnique des Hazaras, plus ou moins liés aux Mongols venus avec Gengis Khan, elle aura été la première Afghane à poursuivre une carrière internationale. Enfin, les champions de l'escalade Mickaël et Bassa Mawem, de la Guyane française, ont imaginé une machine pour aider les personnes en situation de handicap à pratiquer l'escalade et, à cet effet, animé un atelier au Club France pour initier les curieux à la para-escalade en présentant leur invention.

Jean-Gabriel Delacour

Rentrée des classes

Le 2 septembre, quelque 12 millions d'enfants (peu ou prou 83 000 de moins que l'année précédente suivant une tendance longue de non-renouvellement démographique) font leur rentrée des classes dans les écoles, collèges et lycées de France. Soulagement pour de nombreux parents, notamment

les télétravailleurs, qui vont retrouver des périodes de calme à la maison. Après un éventuel séjour en famille dans quelque lieu de villégiature, ils ont dû jongler avec les garderies et les centres de loisir ou s'en remettre aux grands-parents, ce qui ne les a pas dispensés de trouver des activités distrayantes, des solutions pour sortir jeunes et moins jeunes de l'addiction abêtissante des écrans... Ouf! On remet les enfants entre les mains de professionnels. Le nombre de ceux-ci devait baisser de 2 193 dans un premier projet de Budget, mais la « restitution de postes » a finalement été limitée à 650 grâce, selon lui-même, à Gabriel Attal alors de passage au ministère de l'Éducation nationale (juillet 2023-janvier 2024). Cependant, si 27 589 postes étaient proposés au concours cette année, 3 185 sont restés non pourvus. Les enseignants sont chargés de transmettre un véritable savoir et aussi de pallier les carences éducatives des familles et autres institutions... Est-ce trop demander? Trop mal payé?

Les « profs » sont rentrés depuis le 30 août et ont reçu force consignes pour éviter les embûches que comporte la relation à des enfants de plus en plus difficiles ou à des parents de plus en plus exigeants, au fur et à mesure qu'ils perdent eux-mêmes le contrôle de leur progéniture sur fond de l'effacement dramatique des pères. La philosophe Chantal Delsol a prédit dans Le Figaro (4 juillet) que si le rôle des pères ne peut pas être réévalué dans notre société, alors il faudra mettre des policiers dans chaque lycée... Ses arguments méritent attention.

Plus modestement, le ministère de l'Éducation a

concocté, comme chaque année, des « nouveautés » pour répondre à l'ensauvagement de la société, comme des « cours d'empathie » censés faire baisser le pourcentage, estimé à 5 %, d'élèves victimes de harcèlements divers.

Pour ce qui est de la transmission des connaissances, de « nouveaux » groupes de niveau sont prévus notamment en 6e et 5e, au grand dam des pourfendeurs idéologisés de tout élitisme, qui refusent de voir que, dans des classes trop hétérogènes, personne n'apprend rien.

Il y a toujours eu des premiers de la classe et des cancre, des élèves rêveurs et difficiles à motiver, des petits chahuteurs ou simplement des bavards, qui mettent au défi l'autorité et les nerfs de l'enseignant. Mais les différences sociales s'accroissent, l'augmentation exponentielle dans certains quartiers du nombre d'enfants issus de milieux étrangers à la culture française, l'influence grandissante d'un islam parfois obscurantiste, etc., compliquent la situation, notamment de nos « professeurs des écoles ». D'où des angoisses et des dépressions plus nombreuses que dans le reste de la société.

Les enseignants ont pourtant choisi – même quand c'est un choix par défaut – un beau métier. Quelles qu'en soient les vicissitudes, la supposée dévalorisation sociale, le manque de soutien de l'administration, si prompt à fermer les yeux au moindre problème, ils reçoivent aussi beaucoup de « nos chères têtes blondes ». Où trouve-t-on autant de joie, d'innocence et d'amour spontané? Toutes choses qui restent – malgré les inévitables observations qui vont

dans le sens contraire – les caractéristiques fondamentales de l'enfance. Les enseignants partagent avec les parents la lourde responsabilité de permettre aux enfants de vivre à l'abri de certaines rudesses de la vie d'adulte, une enfance qui doit rester un havre d'insouciance, tout en étant un apprentissage de la vie en société. Quelle belle chose que la rentrée des classes!

Frédéric Aimard

Justice et politique

Pavel Dourov a été arrêté à sa descente d'avion au Bourget le 27 août et mis en garde à vue par des juges qui ont publié un acte d'incrimination (12 chefs d'accusation graves, la plupart gratifiés de la mention « en bande organisée » qui permet d'allonger la procédure). Le milliardaire russe semble avoir ignoré que la justice française avait lancé un mandat d'arrêt contre lui en juillet dernier. Il a déclaré aux policiers qu'il venait en France à l'invitation à dîner du président Emmanuel Macron. L'Élysée a démenti être à l'origine de ce piège grossier. Mais les déclarations du cofondateur de la messagerie Telegram et de la cryptomonnaie TomCoin sont d'autant plus crédibles que celui-ci avait obtenu la nationalité française (d'où son changement de nom en Paul Du Rove?) en mai 2022, dans des conditions rapides qui laissaient supposer une intervention politique de haut niveau... Comment ne pas dérouler le tapis rouge à ce riche homme d'affaires, par ailleurs opposant déclaré au président Poutine? D'autres

États, comme le petit État caribéen de St-Christophe-et-Nevis ou la pétromonarchie de Dubaï lui ont accordé tout aussi facilement leur passeport.

Oui mais, des juges français se sont avisés que, par la messagerie cryptée Telegram, passait un flux d'information légale ou – ce qui est en cause ici – illégale. Cela fait à leurs yeux de Pavel Dourov un complice des mafias, escrocs ou pédophiles qui utilisent ce canal pour cacher ou réaliser leurs turpitudes. Nos juges n'ont pas eu les yeux plus gros que le ventre? Telegram revendique 900 millions d'utilisateurs dans le monde!

Paul Du Rove (puisque tel serait son nom dans notre pays) est un homme encore jeune (39 ans) avec une prestance physique indéniable. Il tient un discours antiétatique qui le rapproche du lanceur d'alerte australien Julian Assange ou de l'industriel visionnaire américain Elon Musk. Il a une aura médiatique sans commune mesure avec ce que la justice d'un pays, fut-ce la France, pourrait lui opposer devant l'opinion internationale. On sait que le fondateur de WikiLeaks a fini par faire plier la justice américaine, après un bras de fer dantesque qui a mis à rude épreuve l'indépendance des justices suédoise et britannique ou l'indépendance diplomatique

de l'Équateur. Elon Musk quant à lui, a été récemment rappelé à l'ordre par le commissaire européen Thierry Breton pour le manque de modération de sa plateforme X et pourrait tout aussi bien être poursuivi par un juge européen pour complicité de certains délits commis en lien avec Internet. Il semble pourtant bénéficier d'une plus grande mansuétude du reste de la Commission... En revanche, le juge de la Cour suprême brésilienne Alexandre de Moraes est en train de mettre par terre l'implantation du réseau social X et de Starlink au Brésil, et croit le tenir à sa merci... On pense aussi à l'arrestation, le 21 juillet au Groenland, du militant écologiste Paul Watson par la police danoise en application d'un mandat d'arrêt international lancé par la justice japonaise. Cela se retournera sans aucun doute contre la stature internationale du Danemark et du Japon, dont la justice défend une pratique contestable de pêche à la baleine, en violation assez évidente des règles internationales et en tout cas de l'air du temps.

« Du temps des rois », ce genre de récalcitrant à l'ordre établi faisait l'objet d'une lettre de cachet qui, pour être un acte parfaitement arbitraire, permettait au pouvoir de ne pas passer par la case judiciaire, souvent au grand soulagement

des familles et de la paix sociale. C'était avant les Lumières, l'invention de l'opinion publique et celle des médias à résonance mondiale. Désormais le juge est censé, de par chez nous, agir en toute indépendance. D'où les dénégations du président de la République française, pour qui l'arrestation de Pavel Dourov n'a rien de politique. Sans doute ne l'a-t-il pas souhaitée – sauf à penser avec les complotistes qu'il aurait cédé à certaines pressions américaines? – mais les juges qui l'ont décidée sont, eux, très politisés, ainsi qu'on ne le sait que trop. Et, maintenant, l'affaire est de toute manière politique, en tout cas diplomatique. Voici que la Russie se pose en défenseur des droits de son citoyens et de la liberté d'expression! Ô mânes de Navalny! Et que Dubaï réclame un accès consulaire à la procédure! Des pays où la notion d'indépendance de la justice est toute relative.

Finalement Pavel Dourov a été remis en liberté le 28 août, avec un lourd contrôle judiciaire où il doit pointer au commissariat deux fois par semaine, et une caution de 500 millions d'euros. Suite au prochain épisode. Cela calmera-t-il les hackers qui se déchaînent actuellement contre les sites des services publics français? Beaucoup de juges fran-

LA NATION FRANÇAISE

directeur de la publication : Frédéric Aimard
Édité par Spfc-Acip, 60, rue de Fontenay. 92350 Le Plessis-Robinson
Siret 418 382 149 00015 Nanterre
TVA intracommunautaire FR21418382149 - ISSN 2967-2988 - Imprimé par nos soins.

Abonnement 1 an = 30 euros à l'ordre de Spfc-Acip.

Paiement par carte bancaire : https://www.paypal.com/webapps/billing/plans/subscribe?plan_id=P-11V44371T91610544M3CKALY

Merci de signaler par mail, votre réabonnement
Paiement par virement. Rib sur demande. frederic.aimard@gmail.com

Bifröst, fondée en 2020, dont l'algorithme devait faciliter les relations entre assureurs et réassureurs, a été placée en liquidation judiciaire par le tribunal de commerce de Nanterre le 28 août.

■ **Social :** Le n° 2 de la CFDT, Yvan Ricordeau, a déclaré à l'AFP le 30 août que sa centrale ne suivra pas la CGT qui souhaite de grandes manifestations le 1er octobre pour abroger la réforme des retraites.

■ **Agroalimentaire :** Le groupe nordiste Bonduel renonce à vendre des salades en sachet plastique en France et en Allemagne car celles-ci n'ont plus la cote auprès des consommateurs et font face à une concurrence très vive des marques distributeurs. L'usine de Saint-Mihiel (Meuse), 159 salariés, cherche un repreneur...

■ **Disparitions :** Le spé-léologue Michel Siffre est mort le 24 août à l'âge de 85 ans. L'avocat Henri Leclerc est mort le 31 août à l'âge de 90 ans.

çais, formés à l'école de la magistrature de Bordeaux, se voient en défenseurs du droit contre les puissants. C'est très estimable jusqu'à un certain point d'idéologisation à la mode intellectuelle du temps (hier marxisme, demain wokisme). Mais cela a parfois des effets collatéraux coûteux, politiques et économiques. L'incrimination du cimentier français Lafarge pour complicité de crime contre l'humanité (le directeur de son usine syrienne avait, semble-t-il, payé une rançon à Daech dans l'espoir de sauver une installation toute neuve),



a-t-elle été pour rien dans le fait que ce fleuron industriel français est passé avec armes et bagages dans le giron du Suisse Holcim ?

Et les poursuites judiciaires contre Vincent Bolloré pour non-respect des droits humains au Cameroun ou corruption au Togo, ont-elles été pour rien dans le fait que le milliardaire français, plutôt que de transmettre à ses enfants ces problèmes insolubles dans un contexte africain où les concurrents chinois ne s'embarrassent pas de nos principes, a préféré céder l'essentiel de ses activités de logistique à un armateur italien ?

La France y a-t-elle gagné en termes de prestige moral ? En tout cas pas du point de vue de l'équilibre de son commerce international. Et les grands principes ne pèsent pas lourd, ainsi

qu'on le voit aujourd'hui avec le conflit ukrainien où la France parle dans le vide, car notre poids diplomatique et militaire se mesure à l'aune de notre déficit.

Les juges font leur travail. Les politiques essaient de s'adapter. Les autres puissants aussi. Encore faut-il ne pas être dupe des postures et des manigances des uns et des autres.

Aux États-Unis, c'est le candidat Trump qui doit répondre de ses diverses incartades devant des juges. Ceux-ci font partie du processus démocratique américain. Si Donald Trump l'emporte le 5 novembre, ses juges pourront aller se rhabiller. Dans le cas contraire ce grand forban – certes moins glorieux que Assange, Dourov et même Musk ou Watson – n'aura pas fini d'en baver. À quoi bon épiloguer sur le

thème « justice et politique » quand La Fontaine a si bien dit les choses, dans la fable *Les Animaux malades de la peste* entre autres...

Frédéric Aimard

Failles

La trop longue durée du gouvernement démissionnaire a révélé deux failles dans la Constitution.

Après la démission du gouvernement Atal, le 16 juillet, le débat politique s'est concentré sur la nomination d'un nouveau Premier ministre et sur les obligations du président de la République en la matière. Ayant fini par désigner sa candidate, le Nouveau Front populaire a mené une virulente campagne pour obtenir sa nomination, comme si

Destitution ?

Pour obliger le chef de l'État à capituler et à désigner Premier ministre la candidate choisie par le NFP, tous les moyens ont été bons. Le chantage au déni démocratique mais personne ne calcule avec les mêmes chiffres et aussi la destitution éventuelle de M. Macron. Certes celui-ci a tardé, tergiversé, ergoté, mais il est dans le plein exercice de ses prérogatives puisque selon l'article 8 de la constitution c'est le président de la République qui nomme le 1er ministre. Pendant les jeux olympiques il n'y avait pas urgence à choisir tel ou telle puisqu'arithmétiquement parlant aucun bloc politique n'est majoritaire et les Français semblent avoir voulu une sorte d'union nationale sur les sujets non traités suffisamment selon eux comme la délinquance, l'immigration, l'identité avec l'interrogation essentielle sur ce que doit être la France. Et naturellement toutes les autres questions aussi prioritaires comme le niveau de vie. Avec moins de fureur et de bruit et plus de tolérance et respect. Il faut cesser d'invectiver et d'accuser l'autre de tous les défauts. C'est un adversaire pas un ennemi. Il est aussi français que soi. Personne ne détient la vérité.

Les électeurs ont éliminé. Plus qu'avoir été convaincus, ils ont voté contre. Tout en envoyant un message de fermeté. Ce qui aboutit à un sac de nœuds. D'autant plus qu'on – des éclairés dits républicains barragistes de formation – a décidé arbitrairement d'éliminer les représentants des extrêmes ce qui fait des millions de sous-citoyens renvoyés au rebut. On revient à la démocratie censitaire : seuls certains sont qualifiés pour décider et gouverner. J'espère qu'il n'y aura pas un retour de manivelle. La démocratie est fragile et il ne faut pas la manipuler.

L'illustre professeur de droit Maurice Duverger avait qualifié notre régime parlementaire avec l'élection du président de la République au suffrage universel de monarchie républicaine. Pour bien fonctionner il faut une majorité absolue au parlement. Ce n'est plus le cas. M. Macron qui a voulu faire de la politique autrement s'est trompé. La confusion est à son comble. Il n'y a plus de majorité possible ni relative ni absolue et il faut trouver des coalitions au sein du parlement. Qui portent en elles leurs propres contradictions et qui allient la carpe et le lapin, sous l'œil vigilant d'un chasseur sans permis puisque non élu qui tire sur tout ce qui bouge et n'est pas de son côté, le bon exclusivement. Et qui poursuit son rêve chimérique : la révolution en faisant table rase grâce aux réseaux sociaux et la flatterie d'une partie de la population désignée comme victime à vie. De racisme, fascisme, haine, phobies de toute nature sauf les siennes. Avec l'aide de médias médusés par tant d'audace et de rébellion à Saint Germain-des-Près et des intellectuels qui ont eu la révélation. C'est Jean-Jacques Rousseau – le philosophe pas le frère de Sandrine l'écologiste dé-constructrice – qui écartait les faits quand ils n'entraient pas dans son raisonnement.

L'article 68 de la Constitution s'applique à tout moment selon celui qui veut l'utiliser. À ne pas confondre avec une

cohabitation dont les modalités et les difficultés nous sont déjà connues.

Le président de la République n'est responsable des actes accomplis dans l'exercice de ses fonctions qu'en cas de haute trahison. Ne pas répondre aux pressions ou dire non à M. Mélenchon est-ce de la haute trahison ou de la protection préventive du pays ? Le texte constitutionnel dispose : « Il (le président) ne peut être destitué qu'en cas de manquement à ses devoirs manifestement incompatible avec l'exercice de son mandat ». La proposition de réunion de la Haute Cour adoptée par une des assemblées est aussi transmise à l'autre qui se prononce dans les 15 jours. Ainsi le parlement est-il transformé en quasi-juridiction politique qui doit caractériser un manquement et une incompatibilité certaine créant des conséquences. Dans l'entreprise on parle d'une faute grave ou lourde entraînant un licenciement sec, en l'occurrence un vide dans les institutions. Et les parlementaires deviennent des juges ! Déjà que l'autorité judiciaire est en question : en rajouter avec des élus qui n'ont jamais fait de droit et qui ont une connaissance lointaine de la justice, épate tous les justiciables. D'autant plus que s'il y a destitution il faut revoter. Si c'est un clone du président qui est élu que se passe-t-il ?

La destitution devient de la consternation.

Le président ne peut être mis en accusation que par les deux assemblées statuant par un vote identique au scrutin public et à la majorité absolue des membres les composant. La Haute Cour statue à la majorité des deux-tiers. C'est un parcours d'obstacle digne des jeux olympiques. Mais cela permet de se faire mousser et de faire croire à son pouvoir. En rajoutant du désordre institutionnel à la chienlit politique. Les Français apprécieront, ces impatients qui attendent des réformes d'urgence pour que leurs vies changent. Comme ils sont ingrats !

En 2016 une proposition de résolution avait visé François Hollande après la publication de son livre "un président ne devrait pas dire cela". Elle fut déclarée irrecevable.

Aux USA il y a la procédure dite d'*impeachment* qui a été tentée en vain contre M. Trump alors président. On verra s'il redevient le cowboy en chef. M. Biden s'est auto-destitué en démissionnant de sa candidature à une réélection mais en conservant son pouvoir jusqu'à la fin de son mandat début 2025. Le démocrate est en grande forme comme on peut s'en apercevoir ! M. Macron résiste, montre qu'il existe comme le chantait France Gall. Il est bronzé, a gagné la gageure olympique et il est légitime à terminer son mandat en 2027. Sauf coup de Trafalgar : une nouvelle dissolution du parlement dans un an ou sa propre démission à savoir une autocensure ?

Attendons la suite des événements. Et le ou les cadeaux-surprises. Bonne rentrée à tous et à toutes.

Christian Fremaux
avocat honoraire

elle résultait d’une obligation politique. Or la Constitution stipule seulement que le président de la République nomme le Premier ministre, sans autre indication.

Emmanuel Macron était libre de choisir un homme ou une femme, de droite ou de gauche, ce qu’il n’a pas voulu faire pendant une très longue période. Il n’a pas ouvertement violé la Constitution mais il n’a pas joué son rôle constitutionnel, ce qui a provoqué deux anomalies dans le fonctionnement des institutions.

Dans la tradition des régimes parlementaires, le rôle du chef de l’État est arbitral. Il doit nommer un Premier ministre capable de constituer un gouvernement acceptable par l’Assemblée nationale. Pourtant, Emmanuel Macron a précisé le 10 juillet qu’il excluait La France insoumise et le Rassemblement national en raison de sa propre conception d’un programme de gouvernement. En août, il s’est comporté comme le maître d’œuvre d’une coalition centriste, prenant une fois de plus la place du Premier ministre.

Or la longue attente qu’il a imposée au pays a engendré deux problèmes. Le premier porte sur la durée du gouvernement démissionnaire. Tout à fait inhabituelle, la longue gestion des affaires courantes expose divers ministres à prendre des décisions qu’ils n’ont plus le droit de prendre puisqu’ils ne sont plus ministres. Le Conseil constitutionnel pourrait être saisi de cette première anomalie.

Il s’y ajoute le problème posé par les dix-sept ministres démissionnaires qui se sont fait élire députés et qui siègent à l’Assemblée nationale tout en continuant

de gérer les affaires courantes dans leur ministère. Le principe fondamental de séparation entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif a été résolument ignoré. Il paraît indispensable de réviser la Constitution afin de fixer une durée d’existence limitée aux gouvernements démissionnaires et d’éviter ainsi l’apparition de ministres-députés.

Claudine Uzerche

Arnaques ?

Ma vieille voisine me dit sa joie. Elle vient de gagner à une loterie un lot qui consiste en 12 versements mensuels de 420 euros grâce à sa fidélité à une société de vente par correspondance dont elle est cliente satisfaite depuis de nombreuses années. Elle me montre le double du papier qu’elle a renvoyé. Il y figure le tableau des dates auxquelles elle recevra ses versements... Il y a des lignes en gros caractères, des paragraphes entourés de jaunes, qui tous mettent en valeur la chance unique de l’heureuse gagnante.

Si ma voisine, pourtant cruciverbiste et championne de Scrable, avait regardé les toutes petites lignes, elle aurait remarqué, à quelques endroits, l’usage d’un discret conditionnel et elle aurait compris qu’il s’agissait en fait d’une participation à une loterie encore en cours. Mais à 96 ans on ne lit pas forcément les petites lignes et encore moins le règlement du concours qui est joint...

En tapant sur Internet le nom commercial utilisé par la société de VPC, on tombe sur plusieurs arrêts qui ont fait jurisprudence et qui montre que l’affaire n’est

pas simple. En effet, une certaine Madame X, qui avait cru gagner plusieurs lots de plus de 4 000 euros, avait réussi à faire condamner la société en première instance à lui verser ces lots et à l’indemniser pour ses frais de justice. Mais en appel, trois ans plus tard, il en fut jugé autrement. La justice civile en France est de droit écrit... ce qui implique que les magistrats décident en fonction des papiers qui leur sont soumis et des textes de loi et uniquement eux. On sait que dans les pays anglo-saxons, il en va un peu autrement, ce qui donne une chance à la simple équité de l’emporter.

Aucune mention, dans le jugement d’appel qui déboute Mme X, d’une quelconque enquête contradictoire qui aurait permis de savoir pourquoi cette société, qui semble donner satisfaction pour les produits qu’elle vend, éprouve le malin plaisir de donner des fausses joies à des clientes qui, déçues, partiront ailleurs. Il doit bien y avoir une raison commerciale quelconque, peut-être une arnaque ? Mais le jugement d’appel n’en parle pas, se contentant de remarquer que les caractères qui ramaient à rien l’annonce faite en gros caractères étaient certes plus petits « mais cependant lisibles »

Nous avons en France une population de plus en plus âgée et donc vulnérable aux multiples tentatives d’abus de faiblesse... Pourquoi laisse-t-on des pratiques douteuses prospérer ainsi ? On critique beaucoup les juges pénaux après certains faits divers sanglants mettant en cause des multirécidivistes. Mais les juges civils ou commerciaux protègent-ils effica-

cement nos grands-parents et arrière-grands-parents et tous les naïfs, car l’âge des illusions n’est pas forcément limité à celui de la retraite.

Annette Delranck

Rue Marx-Dormoy

C’est un axe historique de sortie de Paris vers la banlieue nord, jadis emprunté par les rois en route vers l’abbaye de Saint-Denis. Le plan de circulation actuel est tellement fou qu’on ne peut dire si cet « axe rouge préfecture » est encore une voie de sortie ou d’entrée. On est dans le XVIII^e arrondissement. On trouve dans les quartiers qu’il traverse des logements quasi insalubres en tout cas hors normes, beaucoup de HLM mais aussi des appartements à 10 000 euros le m² dans les beaux immeubles haussmanniens enfin rénovés ou quelques immeubles neufs. Tout un peuple, essentiellement immigré plus ou moins récent, nord-africain ou venu d’Afrique noire, mêlé de bobos branchés, y élit au premier tour les figures de l’extrême gauche Danièle Obono ou Aymeric Caron.

Après le métro aérien de la ligne 2 et la station La Chapelle, la rue du Faubourg Saint-Denis prend le nom de Marx Dormoy, un résistant socialiste assassiné en 1941 par d’anciens cagouleurs. Un peu plus loin, elle reprend son nom de rue de la Chapelle et, sur la droite (en sortant de Paris du sud au nord) de cette voirie récemment rénovée à grands frais (la mairie de Paris a évoqué de futurs « Champs-Élysées du nord de Paris » !), du côté des numéros pairs donc, les catholiques ont érigé, dans

les années, 1920, une « basilique nationale » de béton – dont la façade de pierres reste inachevée faute de financement – en hommage à l’héroïne nationale qui a prié là à la veille d’affronter l’envahisseur anglais. Et, tout au bout, Porte de la Chapelle, toujours du côté pair, une multinationale italo-suisse a construit, à l’occasion des Jeux olympiques, une salle « Arena » de 8 000 places, ce qui a obligé à déloger provisoirement les camps de toile et de carton de sans-papiers qui occupaient l’espace le long des périphériques. On a d’ailleurs créé autour tout un nouveau quartier de hauts immeubles dont les promoteurs peinent à convaincre de futurs acheteurs ou locataires de venir s’installer en plein milieu de trafics divers et surtout de drogues ou de prostitution à la Zola...

Mais c’est le côté impair de la rue Marx-Dormoy, entre la station La Chapelle et l’arrêt de bus Département-Marx-Dormoy, qui a eu la vedette dimanche matin 1er septembre grâce à une rixe entre Afghans. On est en bordure du quartier de la Goutte-d’Or, nommé ainsi à cause des vignes qui l’occupaient, sur les pentes qui escaladent la butte Montmartre, jusqu’au XIX^e siècle. Ce quartier fut connu plus récemment comme un impénétrable repère du FLN lors de la guerre d’Algérie (années 1960) ou la police n’osait pas s’aventurer. Pendant longtemps la plupart des boutiques étaient tenues par des Algériens, voire certains locaux par le FLN lui-même c’est-à-dire le gouvernement algérien... Puis des Turcs (ou plutôt des Kurdes), voire des Syriens ou des Pakistanais reprirent les magasins

de vêtements importés du Bangladesh, restaurants, boulangeries, boucheries et surtout boutiques de téléphone et transfert d’argent (arborant tous la marque britannique Lyca...) et de réparation d’ordinateurs, du moins celles qui n’étaient pas tenues par des Tamouls sri-lankais (dont le quartier est juste au sud du métro aérien et qui restent en partie sous la coupe des « tigres » - marxistes – tamouls). Mais savez-vous qu’on trouve, tout près aussi, un quartier tibétain que la police secrète chinoise espionne, et de bons restaurants sénégalais, entre autres... Et combien de mosquées de différentes origines, de temples hindous avec plus ou moins pignon sur rue ? En descendant la rue Marx-Dormoy depuis le métro La Chapelle, on trouve bientôt à gauche une rue Jean-François Lépine qui monte, en passant au-dessus des voies de chemins de fer de la gare du Nord, jusqu’à la belle église néogothique St-Bernard de la Chapelle, rendue célèbre mondialement, en 1996, par les grèves de la faim des sans-papiers qui l’occupaient, soutenus par Emmanuel Béart...

Le quartier change périodiquement d’occupants principaux visibles. Les restaurants dont le nom faisait référence à la Turquie (Istanbul, Bosphore, Antalya), qui avaient remplacé ceux qui faisaient référence à la Kabylie (Djurdjura), portent désormais le nom de Kaboul ! Et les trottoirs de la rue Marx-Dormoy sont, depuis deux ou trois ans, presque exclusivement occupés par de jeunes Afghans, des garçons, entre 17 et 30 ans, les cheveux bien coupés, le visage glabre, habillés plus ou moins comme chez eux,

avec pour certains le bérêt de laine afghan (le pakol). Qui a voyagé ou vu des documentaires peut s’essayer à distinguer plusieurs ethnies, que ce soit à travers le costume (par exemple du Panshir) ou les traits physiques (les yeux bridés des Hazaras). Ils tiennent des étals à même le sol pour vendre des ceintures, des chaussettes, des objets de bazar bas de gamme, des cahuetes ou du tabac à chiquer et surtout, des paquets de cigarettes « Marlboro » à 5 euros.

Ils semblent ne commercer qu’entre eux... Leur manège est difficile à comprendre. La police les disperse, jamais pour longtemps. Ils sont souvent souriants et chaleureux entre eux. Claques dans le dos, embrassades, bousculades pour rire, bavardages en ourdou, en anglais, ou d’autres langues ?

Et puis, de temps à autre, des bagarres pour un bout de territoire ou un autre conflit incompréhensibles à l’œil extérieur. Pas pour une femme, car on n’en voit quasiment aucune. Alors, certains retournent dans leur logement tout près (car ils sont logés dans le quartier par les services sociaux qui donnent, paraît-il, automatiquement le statut de réfugié à n’importe quel Afghan ??? ! ce qui est particulièrement choquant quand on sait le sort qui a été fait aux supplétifs de l’armée française en Afghanistan) prendre, qui une batte de base-ball, qui un long couteau ou un hachoir ! C’est ce qu’on a vu, dimanche depuis leur balcon et diffusé – très peu de temps car il y avait d’autres faits divers plus scandaleux ce jour-là – par les chaînes d’informa-

tion en continu. La police est vite intervenue. Relevant quatre blessés graves, arrêtant trois ou quatre porteurs de couteaux.

Comment sont-ils venus chez nous importer des conflits aussi lointains entre ethnies et gangs. Il y a rue Jean-François Lépine, une vitrine qui affiche un autocollant « Air Kaboul » et derrière, on voit le comptoir d’une agence de voyages tout ce qu’il y a de classique, juste à côté d’un coiffeur afghan. Ce n’est pas pour les touristes français. On peut donc venir à Paris depuis Kaboul par avion ? En faisant escale aux Émirats. Pas comme d’autres immigrés qui meurent de soif dans les déserts ou se noient en Méditerranée. Combien de temps cela va-t-il durer ? L’Allemagne a commencé, le 30 août, à expulser une trentaine d’Afghans grâce à des négociations avec le Qatar. C’est une grande première, que l’Autriche souhaite imiter rapidement. Et la France ?

Un des anciens locaux, qu’on disait du FLN, longtemps laissé en ruines à l’image de l’Algérie moderne, au tout début de la rue Marx-Dormoy, vient d’être rénové. Un vaste et sympathique restaurant s’y est installé avec des équipements de premier ordre. Ah ! Ce ne sont pas des Afghans, mais des Yéménites à l’enseigne du royaume de Sabah... On peut y rencontrer des jeunes femmes non voilées et aimables, ce qui change un peu la physionomie de la rue. Le Yémen des indestructibles et très obscurantistes Houthis ? Mais d’où vient tout cet argent ? Et quelle France cela prépare-t-il ?

Frédéric Aimard

Agriculture

Une moisson parmi les plus basses des quatre dernières décennies à cause de trop fortes pluies depuis les semis, la menace de la fièvre catarrhale ovine chez les éleveurs, une récolte en demi-teinte pour les arboriculteurs...

Le bilan agricole de l'été laisse à désirer pour la plupart des professionnels du secteur. Bien sûr, le ministre de l'Agriculture du gouvernement démissionnaire, Marc Fesneau est resté sur le pont, promettant des aides diverses aux céréaliers (compensations financières diverses, accélération calendaire, reports du règlement des cotisations sociales...) et un vaccin pour les éleveurs, même s'ils ont parfois dû attendre avant d'y avoir accès.

Le projet de loi agricole, remanié à l'issue de la crise qui a secoué les campagnes à la fin de l'hiver dernier, a subi un coup d'arrêt dans son processus d'adoption au Parlement en raison de la dissolution décidée par Emmanuel Macron au soir des dernières élections européennes.

La relance de l'action gouvernementale est attendue de pied ferme par le monde paysan. Dans une agriculture française largement conditionnée par les décisions prises à Bruxelles, la figure du ministre de l'agriculture est avant tout symbolique, même s'il lui reste certaines marges de manœuvre notamment quant à la transmission des exploitations, à l'enseignement agricole, aux aides d'urgences et à la lutte contre les épidémies qui touchent régulièrement les élevages.

Parce qu'elle est intrinsèquement liée à l'alimenta-

tion et à l'environnement, l'agriculture demeure un secteur des plus sensibles quant au regard de l'opinion publique. Gageons que les forces politiques formant le nouveau gouvernement, malgré l'absence très probable de majorité parlementaire stable à moyen et long terme, auront su trouver la personnalité adéquate pour piloter au mieux le ministère de la rue de Varenne dans le gros temps économique et social qui s'annonce.

Jérôme Besnard

Drag kings

Moins connus que les drag queens, qui se sont notamment illustrés lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques, les drag kings peuvent apparaître comme les lointains héritiers des garçons qui s'illustrèrent au lendemain de la Première Guerre mondiale. Pour eux, il s'agit de s'affirmer garçon le temps d'une sorte de jeu de rôle, le terme anglais drag désignant un travestissement temporaire. Cela ne présente théoriquement aucun rapport avec une identité de genre ou une orientation sexuelle, la masculinité ne constituant qu'une apparence et n'engendrant pas un comportement transgenre.

Toutefois différente, la pratique actuelle se situe dans une optique où le genre se différencie du sexe, simple apparence et convention sociale. De plus en plus d'universités, des deux côtés de l'Atlantique, adoptent ce biais. C'est ainsi que, à Paris, Sorbonne 1 et Sorbonne 3 proposent un master intitulé « *Études sur le genre dans le monde anglophone* ». Cela devrait permettre de se pencher sur

une grave problématique : « *Jouer le genre à l'époque de Shakespeare* ». Comme il faut se montrer inclusif et ne rien négliger, on étudiera aussi la « *dynamique du genre en Afrique* ». On ne perdra pas non plus de vue qu'il faut tout ramener à des luttes, par exemple en se penchant sur « *l'articulation du champ des queer studies avec les théories du pouvoir et de l'oppression* ».

Afin de ne pas se limiter aux milieux parisiens et pour apporter la bonne parole jusque dans les régions les plus reculées, a été mis en place un réseau dénommé « *Genre et langage* », qui déborde même sur des universités étrangères. De cette façon, on pourra choisir une spécialité telle que « *Homoparentalité et drag kings* », « *Processus de racisation dans les lycées ZEP ; voix et non-binarité* », « *Nomination de soi et parcours lesbiens* » ou même « *Immigration et questions de genre* ». Tout cela pour comprendre comment « *le genre se rend intelligible, se construit et se questionne* ».

Precy

Mozart

Le site de la revue *Geo* a publié, le 17 août, un article intitulé « *Maria Anna Mozart, sœur aînée prodige de Wolfgang, éclipsée par son frère et une société misogyne* ». On est censé y apprendre que celle qui était surnommée Nannerl, cinq ans plus âgée que Wolfgang Amadeus, aurait été bridée par les conventions sociales de l'époque et que, après avoir captivé « *les audiences européennes* », elle aurait vu ses triomphes « *rapidement éclipsés par ceux de son frère... et la pro-*

Precy

messe d'une vie conjugale bien rangée », qu'elle aurait dû accepter à contrecœur. Le père, Léopold, ayant privilégié son fils, serait ainsi le responsable d'« *un traitement de faveur synonyme de solitude et de chagrin pour l'aînée* ». Selon la publication, il existe un « indice révélateur : lorsque les virtuoses contractent le typhus en 1765, leur père ordonne de faire dire six messes pour le rétablissement de Wolfgang... et seulement une pour celui de Nannerl ! »

On a ainsi un bel exemple de réécriture *woke* transformant une musicienne de talent, quoique moins inventive et peut-être moins douée que son frère, en une nouvelle victime de la société patriarcale. Au fond, elle était peut-être comme son père, qui avait décidé de sacrifier son propre talent à celui de son fils – tout en ayant lui-même composé quelque 550 œuvres. Quant aux messes, il semblerait que celles pour la fille aient été d'action de grâce après sa guérison et plutôt d'intercession pour le fils. Il demeure en tout cas bien difficile, pour ne pas dire malséant, de comptabiliser les prières des parents.

Par les temps qui courent, on veut à tout prix que les femmes aient systématiquement été des victimes dans le passé. On dénonce donc le fait qu'elles auraient été « *invisibilisées* », pour reprendre le vocabulaire à la mode. D'où les tentatives pour monter en épingle Camille Claudel au détriment de Rodin ou Clara Schumann contre son mari Robert. La vérité exige pourtant la nuance et l'absence de parti pris revendicatif.

Des clics et des sciences

La Reine Blanche, scène des Arts et des Sciences (2 bis Passage Ruelle, 75018 Paris), invite six pointures de la vulgarisation scientifique à rencontrer leur public les 21 et 22 septembre 2024. Une occasion passionnée de rencontres, d'échanges et de partages entre art et connaissance à ne pas manquer.

D'un côté, La Reine Blanche : un lieu hors des sentiers battus dans le quartier de la Goutte d'Or. J'y ai vu de nombreux spectacles de qualité, et quelques conférences théâtralisées passionnantes.

De l'autre, Youtube, un peu *La Samaritaine* de la grande époque. On y trouve de tout, on peut passer le temps, rire, apprendre.

À l'initiative d'Elisabeth Bouchaud, directrice de La Reine Blanche, physicienne, auteure et comédienne, ces deux univers vont se rencontrer les samedi 21 et dimanche 22 septembre 2024, pour la première édition du *Festival Des Clics et Des Sciences*, pour embrasser leur passion commune, le partage de leurs connaissances.

On y trouvera de l'audace, de l'humour, de la sensibilité, tout ce qui est le sel du spectacle vivant. Au programme :

Guillaume d'Azémar de Fabrègues

<https://jenaiquunevie.com>



Samedi 21/09-14h00 : ANTOINE VS SCIENCE, quelles questions poseriez-vous à Jane Goodall ?

Jane est une primatologue britannique renommée, célèbre pour ses recherches révolutionnaires sur les chimpanzés en Tanzanie, où elle a observé des comportements complexes et sociaux chez ces primates. Par sa recherche, Jane a changé notre compréhension de l'homme et de l'animal. Antoine Salaün est convaincu qu'il faut s'appuyer sur les épaules des géants pour comprendre notre monde. Récemment, il s'est pris de passion pour Jane Goodall.

Dans le cadre de sa série *Les géantes*, Antoine Salaün la rencontrera et pourra lui poser des questions. Découvrez la vie d'une femme dont les découvertes ont changé le monde et brainstormez les questions qu'Antoine lui posera.

Samedi 21/09-16h00 : SCIENCE ÉTONNANTE, harmoniques et harmonies, la musique à travers le prisme des sciences

Dans cette conférence, David Louapre vous présentera les liens

mathématiques et les principes physiques qui sous-tendent la musique : de l'arithmétique aux synthétiseurs, en passant par les notes et les transformées de Fourier.

Samedi 21/09 – 18h00: LA BOITE À CURIOSITES bizarres

Le monde du vivant nous offre une diversité d'organismes aussi étranges les uns que les autres. Des êtres vivants ... bizarres à nos yeux. Marie Treibert vous propose un voyage au cœur de la biodiversité la plus déconcertante de notre planète, entre émotions et confessions personnelles. Se posera alors une question qui nous unit : et si c'était l'humain, l'être vivant le plus bizarre ?

Samedi 21/09-20h30 : BENNY BETTY BITCHY, Naissances

Benny Betty Bitchy est une créature mi-drag mi-clown mi-punk : armée de sa guitare électrique, de ses costumes et maquillages pailletés et agressifs, iel fera le récit de ses naissances successives, en parcourant l'immensité du monde et de ses désastres. En liant des légendes urbaines aux

réalités de la crise écologique et à l'histoire trans de sa créatrice, c'est un raisonnement vivant qui sera à l'œuvre sur l'histoire contemporaine de l'humanité.

Dimanche 22/09-14h00 : LEA BELLO, A la recherche de l'Utuq, voyage polaire

Partir en expédition polaire depuis son fauteuil ? C'est possible ! Léa Bello vous guide vers le grand Nord, à la recherche des glaces millénaires. Chaque étape de ce voyage sensible aux confins du monde, sera l'occasion de découvrir les secrets de ces étendues glacées, bien plus plus menacées que menaçantes.

Dimanche 22/09-16h00 : TANIA LOUIS, Divagasciences

Faire de la recherche c'est partir d'un sujet, d'une question, et s'embarquer dans une aventure dont on ne sait pas à l'avance où elle va nous mener, mais au fil de laquelle on va forcément apprendre des choses. Et s'il y avait un parallèle à creuser avec le théâtre d'improvisation ? Tania Louis et la troupe des Intermédiaires se lancent un défi : imaginer un format de spectacle mêlant vraiment improvisation et vulgarisation, sans que l'un ne serve que de thème ou de prétexte à l'autre. Pour découvrir le résultat, venez divaguer avec eux !

Dimanche 22/09-18h00 : SCIENCECLIC, Voir l'invisible, un voyage à travers l'univers

En 1915, Einstein énonçait la relativité générale, un modèle mathématique qui bouleversa notre conception de l'Univers. L'espace et le temps, jusqu'alors distincts, sont désormais unifiés en un même concept : l'espace-temps. Dans cette conférence, Alessandro Roussel vous invite à aller « regarder » ensemble cet espace-temps au gré d'un voyage intergalactique, de la Terre aux confins du cosmos, à base de visualisations et de simulations.

■ **Burkina Faso** : Peut-être 500 civils, quasiment tous les hommes du village de Barsalogo (centre-nord), qui avaient été réquisitionnés par l'armée pour creuser des tranchées, ont été massacrés par des djihadistes nomades le 24 août. Les images de cadavres entassés dans une tranchée évoquent la « shoah par balles » pratiquée par les nazis en Ukraine entre 1941 et 1944. Le 25 août 26 catholiques ont été massacrés dans une église.

■ **Serbie** : Le président Macron s'est rendu en Serbie le 29 août, notamment pour officialiser la vente par Dassault de 12 avions Rafale à ce pays pourtant allié de la Russie.

■ **Russie** : Le Kremlin a annoncé le 29 août que Vladimir Poutine allait se rendre en Mongolie extérieure. Cet État est signataire du statut de Rome et devrait en théorie faire arrêter le chef d'État qui est visé par un mandat de la Cour pénale internationale.

■ **Ukraine** : Un des six F-16 en service en Ukraine a été abattu par la défense antiaérienne ukrainienne le 29 août au cours d'un bombardement russe intensif. Le pilote est mort. Le président ukrainien a limogé son commandant de l'Armée de l'air.

Allemagne : En Thuringe, les élections régionales du 1er septembre ont placé le parti d'extrême droite AfD et son leader Björn Höcke en tête avec 32,8 % des suffrages devant la CDU (24 %). En Saxe l'Afd (30,9 %) arrive juste après la CDU (31,9). Les

sociaux-démocrates du chancelier Olaf Scholz sont autour de 7 %.

■ **Venezuela** : Une nouvelle panne générale d'électricité a affecté le pays le 30 août. Le régime en impute la responsabilité à l'opposition.

■ **Pays-Bas** : Le nouveau Premier ministre, Dick Schoof, ancien chef du renseignement, nommé le 3 juillet, a prononcé son premier discours devant le Parlement le 28 août. Il a promis de faire passer à 2 % du PIB l'effort de réarmement, de maintenir le soutien militaire à l'Ukraine face à l'invasion russe, et de négocier avec la Commission européenne une exemption à la politique européenne d'asile et de migration dans un sens plus restrictif.

■ **Italie** : Les statistiques des entrées illégales d'immigrés en Italie montreraient que celles-ci ont baissé de 65 % entre août 2023 et août 2024 où on en a compté 40 138 au lieu de 113 469 en 2023. Le 26 août les autorités italiennes ont immobilisé pour 60 jours le navire humanitaire de Médecins sans frontières, accusé de complicité avec les passeurs.

■ **Église** : Lors de son audience générale du 28 août, le pape François a déclaré que les mesures pour repousser les migrants constituaient des « péchés graves » en rappelant le nombre important de morts au fond de la Méditerranée (3 000 disparus en mer estimés en 2023), dans les déserts africains ou à la frontière mexicaine.

Le pape François, 87 ans, se rend en Indonésie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, au Timor oriental et à Singapour, du 2 au 13 septembre au cours d'un voyage de 40 000 km.

■ **États-Unis** : Warren Buffet a fêté son 94e anniversaire le 30 août. La valorisation de son conglomerat Berkshire Hathaway a dépassé les 1 000 milliards de dollars le 28 août, dont 280 milliards de liquidités. Le milliardaire a donné la moitié de ses actions à des œuvres caritatives et détient encore 24 % de ses entreprises. Son successeur désigné est l'expert-comptable canadien Greg Abel, 62 ans.

■ **Brésil** : Le réseau social X, qui compte 22 millions d'adeptes au Brésil, a été bloqué le 31 août sur ordre du juge de la Cour suprême Alexandre de Moraes. Celui-ci reproche à Elon Musk d'avoir fait rétablir illégalement les comptes de partisans de l'ancien président Bolsonaro sanctionnés par les autorités, de ne pas avoir payé des amendes infligées par la justice brésilienne, et de ne pas avoir répondu à son injonction de nommer rapidement un nouveau représentant légal de X au Brésil. Les Brésiliens qui seraient tentés de contourner cette interdiction risquent une amende de 50 000 reais (8 000 euros) par jour (alors que le salaire moyen dans ce pays est autour de 2 300 reais par mois). Les comptes bancaires de la société Starlink au Brésil sont également saisis pour faire plier Elon Musk.

■ **Nouvelle-Zélande** : Le roi maori Tūheitia Potatau

Te Wgeriwhero VII est mort le 31 août à l'âge de 69 ans après 18 ans de « règne », fonction uniquement symbolique, mais reconnue par les institutions et dont le poids pourrait s'accroître avec son successeur.

■ **Gaza** : Une campagne de vaccination des moins de 10 ans contre la poliomyélite a commencé le 31 août à l'initiative de l'Organisation mondiale de la santé et grâce à des pauses humanitaires consenties par l'armée israélienne. Le même jour, le président américain Jo Biden a annoncé que 6 cadavres d'otages du Hamas abattus il y a quelques jours par leurs geôliers (2 femmes et 4 hommes), dont celui d'un israélo-américain de 23 ans, avait été retrouvés dans un tunnel de Rafah. 103 otages, vivants ou morts, sont toujours détenus par le Hamas.

■ **Cisjordanie occupée** : Un soldat israélien a été tué et trois autres blessés lors d'une opération contre le Hamas, dans la ville de Jénine le 31 août, lors d'une opération de plusieurs jours qui aurait fait 22 morts du côté palestinien à cette date. Trois policiers israéliens ont été tués le 1er septembre à un checkpoint dans le sud du territoire près de la ville de Tarqumiyah. Un des agresseurs présumés a été éliminé dans un immeuble de Hébron où il s'était réfugié. Selon l'Onu reprenant les chiffres de l'autorité palestinienne, 650 Palestiniens ont été tués par les Israéliens en Cisjordanie occupée depuis le 7 octobre 2023.

Allemagne : rouge, bleu, brun

par Dominique Decherf
ancien ambassadeur de France

La Thuringe et la Saxe votaient le 1er septembre. Ces deux *Länder* de l'ancienne République démocratique allemande (RDA), ex-Allemagne de l'est, ont conservé leur complexe d'infériorité face à la prospère Allemagne de l'ouest. Erfurt, capitale de la Thuringe, Dresde, capitale de la Saxe, sont jaloux de leurs particularismes. Les partis traditionnels de l'ouest ont tenté de s'implanter progressivement à l'est après la dissolution de la RDA en novembre 1991 avec des succès mitigés.

L'ex-parti communiste dirigeant s'est reconverti et survit sous les traits de « *Die Linke* » (« la gauche »). Le ministre-président de Thuringe était jusqu'à ces élections un membre de cette formation. En Saxe au contraire, les Démocrates-Chrétiens de la CDU se sont imposés dès la réunification et continuent de se maintenir mieux qu'ailleurs.

Les deux gagnants de ces élections sont néanmoins des partis nouveaux : l'un à la droite de la CDU, l'Alternative pour l'Allemagne (AfD) apparu en 2013, entré en masse au Bundestag en 2020, l'autre dissident de la gauche, l'Union Sahra Wagenknecht (BSW) lancé en octobre 2023. Sur le plan national, ils avaient percé lors des élections européennes du 9 juin, l'AfD avec près de 16 % des voix gagnait 15 sièges et le BSW avec 6 % emportait 6 sièges. À l'est, les deux partis font plus du double de votes qu'à l'ouest.

Le 1er septembre, selon les premiers résultats (sondages « sortie des urnes »), en Thuringe l'Afd est en tête avec 32,8 % des suffrages

devant la CDU (24 %). En Saxe l'Afd (30,9 %) arrive juste après la CDU (31,9 %). BSW obtient 18,8 % en Thuringe et 11,8 % en Saxe. Les sociaux-démocrates du chancelier Olaf Scholz sont autour de 7 %.

Si 34 ans après la réunification, les situations entre les deux parties du pays se sont considérablement rapprochées, des différences persistent mais qui ne sauraient expliquer à elles seules la montée de ces formations.

La nostalgie d'un paradis socialiste chez certaines personnes âgées (les plus de 65 ans y sont plus du quart de la population, plus qu'à l'ouest en raison d'une hémorragie de jeunes de 18-29 ans qui ont migré vers l'ouest) recouvre un recul dans la protection sociale qui est général dans la mesure où il est lié au néolibéralisme prévalant un peu partout en Europe.

À l'est, les conditions matérielles ont eu beau s'améliorer (le revenu par tête atteint 80 % à l'est de ce qu'il est à l'ouest), plus de la moitié de la population se considère encore comme des citoyens de seconde zone. Le ressenti est donc plus négatif que les statistiques, ce qui explique que l'électorat des nouvelles formations ne soit pas limité aux classes défavorisées.

S'y ajoute un phénomène largement sous-estimé plus on se trouve à l'ouest : la frontière orientale de l'Allemagne confine à la Pologne et à la République tchèque qui ont certes également bénéficié d'un taux de croissance élevé depuis leur sortie du communisme et l'intégration européenne, mais représentent une source d'émigration

vers les *länder* frontaliers, particulièrement en Saxe et au Brandebourg (qui tiendra ses élections régionales le 22 septembre).

La proximité de Berlin, désormais capitale de toute l'Allemagne, n'a pas profité à l'est comme on s'y serait attendu, mais a accentué le mouvement de centralisation autour des institutions fédérales, contredisant le sentiment de liberté espéré lors de la chute du communisme.

On peut étendre le raisonnement à l'emprise de la Commission européenne de Bruxelles. Le succès des nouvelles formations répond à cette crainte de perte de substance du fédéralisme et donc au mode de gouvernance au centre. Selon une récente enquête (août 2023) de la fondation Friedrich Ebert (sociale-démocrate), 54 % des Allemands seraient peu ou pas satisfaits du système démocratique en vigueur.

On voit que le mouvement dépasse de loin la réaction antimigratoire contre l'arrivée du million de Syriens décidé en 2015 par Angela Merkel, seule femme politique d'importance issue de l'est jusqu'à l'irruption récente de Sahra Wagenknecht. Si cette crise en est le déclencheur, le mouvement relance l'éternelle question allemande.

De rouge, l'Allemagne de l'est vire ainsi au bleu, couleur de l'AfD, quand beaucoup voient dans ce parti une résurgence de la peste brune. Les Allemands seraient-ils de plus en plus nombreux à souffrir de daltonisme ? Réponse dans un an lors des élections législatives de septembre 2025. ■

Quand Overlord rencontre Dragoon

Nod-sur-Seine est une modeste commune bourguignonne qui, au dernier recensement, comptait 204 habitants. Il est probable que peu de gens la connaissent mais son nom devrait devenir bientôt plus familier. En effet, on y célébrera prochainement le 80^e anniversaire de la jonction effectuée sur son sol, le mardi 12 septembre 1944 à 16h30, entre une unité de la Deuxième Division blindée (DB) du général Leclerc venue de Normandie et une formation de la 1^{re} Armée française du général de Lattre de Tassigny débarquée en Provence, coupant ainsi en deux le territoire encore détenu par les Allemands.

En fait, il s'agit de la première rencontre des troupes débarquées, pour les unes, en Normandie, au mois de juin précédent et pour les autres, en Provence, au mois d'août suivant. Cela aurait pu se faire entre deux unités appartenant aux armées américaines mais le hasard où la Providence a bien voulu que ce soit deux régiments français qui se rencontrent, en premier, au mitan de la France.

D'un côté, le 12^e Régiment de cuirassiers appartenant à la célèbre 2^e DB du général Leclerc et de l'autre côté, le 1^{er} Régiment de fusiliers marins de la 1^{re} Division française libre

(DFL) de la 1^{re} Armée française du général de Lattre.

Cela signifie que ce sont deux unités de la France libre qui, après avoir traversé chacune de nombreuses péripéties entre Londres et l'Afrique, se sont retrouvées au cœur de la Bourgogne.

Aucune des deux armées n'a eu à combattre pour se retrouver car la zone avait déjà été libérée un peu avant par la Résistance intérieure, même si un retour des Allemands était toujours possible.

Pourtant, certains contestent la primeur de cette jonction à Nod-sur-Seine, la situant en fait à quelques kilomètres de là, à Montbard, commune plus conséquente d'aujourd'hui 5 000 habitants et patrie des célèbres naturalistes Buffon et Daubenton. En effet, le 12 septembre, une liaison aurait été établie dans cette ville, dès 13 heures, entre le 1^{er} Régiment de fusiliers marins précité et le Régiment de marche des spahis marocains de la 2^e DB. Cette liaison a notamment été consignée par le Lieutenant Ève Curie, fille de Pierre et Marie Curie, célèbre pianiste devenue officière à l'état-major de la 1^{re} DFL, et fait l'objet d'une plaque commémorative apposée sur le lieu présumé de la rencontre.

Il semble bien que les faits soient établis et que la jonction effectuée à Nod soit davantage une première entrevue entre des officiers que le premier contact entre les avant-gardes des régiments venus du Nord et du Sud. En effet, c'est à Nod que se retrouvent, au pied d'un orme centenaire, le Capitaine Gaudet de la 2^e DB et les Capitaines Queyrat et Guérard de la 1^{re} DFL. Le premier va officialiser la rencontre par un appel radio qui fera date et restera dans les mémoires, d'autant que le maire de Nod, Pierre Huguenin, fit immédiatement poser un panneau pour immortaliser l'événement, remplacé aujourd'hui par le Monument de la Jonction.

Comme l'indiquait il y a dix ans, pour le 70^e anniversaire de cette journée, Louis Berthout, président de l'association départementale des anciens de la 2^e DB; « Ce n'est pas un fait d'armes qui s'est produit ici, mais ce lieu a été choisi comme symbole pour perpétuer la mémoire et les valeurs de liberté et de courage qui ont mené à libérer la France ».

Qu'importe donc le flacon du lieu, pourvu qu'on ait l'ivresse de la victoire et, bien sûr, la joie de la rencontre.

Fabrice de Chanceuil



Nod-sur-Seine (Côte d'Or).

Tirailleurs sénégalais

Pour la quatrième année consécutive un hommage était rendu aux Tirailleurs sénégalais à Marseille. Ce fut en même temps un hommage rendu, avant son départ, au Consul général du Sénégal Abourahmane Koita, initiateur de ces journées organisées successivement à la mairie des XIII^e et XIV^e arrondissement des Marseille, au Mont Faron, puis au Parc du XXVI^e centenaire. Outre celui-ci et en présence du général Thierry Laval, gouverneur militaire de Marseille, se sont exprimés Mme la maire adjointe de Marseille, M. le préfet à l'égalité des chances représentant M. le préfet Mirmant, préfet de la région PACA. Si toutes les interventions des personnalités ont célébré les combattants de la Force Noire des deux Guerres mondiales,

le représentant du Partenariat eurafricain a d'abord rendu hommage au travail accompli par SE Abdourahmane Koita et a insisté sur le rôle de la "société civile", du pays réel, des familles, des associations et des communautés comme conservatoires de la mémoire commune par-delà les vicissitudes des relations interétatiques et les turbulences intergouvernementales. Ce travail de mémoire sera porté par un collectif d'associations afin de mieux sensibiliser les élus locaux et les candidats aux prochaines élections municipales.

Notons parmi les personnalités présentes, M. Gérard Moya, Consul du Tchad à Marseille; M. Mamadou Dia chargé d'Affaires à l'ambassade du Sénégal; Mme le commissaire à la Marine Noëlle Auphan; M. Thierry de Matteis, représentant les anciens

des OPEX; Vanessa Paineau, maire adjoint des XIII^e et XIV^e arrondissement de Marseille, administratrice du Partenariat eurafricain; M. le Major Claude Laurent, président des anciens des troupes de Marine; M. le président Aly Mohamed, association des anciens Légionnaires; M. le représentant du Souvenir Français et les dirigeants des associations issues des diasporas.

Il a été rappelé que le comité "Demba et Dupont" qui s'était enrichi l'an dernier du général Niang, chancelier des ordres du Sénégal a accueilli cette année M^e Bernard Vincenti, ancien collaborateur de Michel Jobert, titulaire de l'ordre du Lion du Sénégal.

Carrefour des acteurs sociaux
Partenariat eurafricain



Photo 1 : allocution de SE abdourahmane Koita, consul général du Sénégal à Marseille.

Photo 2 ; de g. à dte : Joël Broquet ; Noëlle Auphan, directrice de la communication du Partenariat Eurafricain ; SE Abourahmane Koita, Consul général du Sénégal à Marseille, Vanessa Paineau, maire adjoint des XIII^e et XIV^e arrondissement de Marseille, représentant le Partenariat Eurafricain.

Photo 3 : Représentants des associations comoriennes.

photo 4 de g. à droite : Joël Broquet, administrateur du Partenariat Eurafricain ; Mamadou Dia, chargé d'affaires à l'ambassade du Sénégal ; M. le Préfet chargé de l'égalité des chances, représentant M. Christophe Mirmant, Préfet de la région PACA ; Mme la Maire adjointe de Marseille représentant le maire de Marseille ; M. le général Thierry Laval, gouverneur militaire de Marseille ; SE Abourahmane Koita, Consul général du Sénégal à Marseille.



En vélo-voiture Simone !

Avec la rentrée se pose la question du meilleur véhicule pour se rendre à son travail. Alors que les villes sont de plus en plus encombrées, bien souvent à cause de nouveaux plans de circulation destinés à décourager les automobilistes, l'usage de la voiture devient problématique, qu'elle soit thermique ou électrique.

Il reste néanmoins d'autres solutions : la bicyclette mais qui est pénible dans les montées et sous la pluie, les transports en commun mais qui sont de plus en plus mal fréquentés ou bien encore les nouveaux engins de déplacement personnel (EPD) comme les trottinettes mais qui sont accidentogènes tant pour soi-même que pour les autres.

Alors, pourquoi ne pas tenter l'aventure du véhicule intermédiaire ?

Les véhicules intermédiaires sont, comme leur nom le laisse entendre, des modes de transport se situant à mi-chemin entre les bicyclettes et les voitures automobiles.

Selon les cas, plus performants et plus confortables que les vélos et moins encombrants que les voitures, les véhicules intermédiaires sont surtout moins gourmands en énergie et participent donc à l'effort de transition écologique d'où l'encouragement qui leur est donné.

Le cas le plus connu et le plus fréquent est le vélo à assistance électrique (VAE) qui connaît depuis quelques années un véritable succès. S'il permet, en effet, de pédaler plus facilement dans les côtes, il ne permet pas, en revanche, à son utilisateur de s'affranchir des intempéries.

À l'autre bout de la chaîne, on va trouver la voiturette, à moteur thermique ou électrique, qui est une spécialité française avec des marques bien connues comme Aixam, Microcar, Chatenet ou Ligier et dont l'intérêt repose, en particulier, sur le fait qu'elle ne nécessite pas la détention d'un permis de conduire. Pour autant, elles sont peu utilisées en ville et se rencontrent plutôt à la campagne où elles exaspèrent les automobilistes bloquées derrière elles en raison de leur faible vitesse.



Le modèle A6 solaire4 © Vélo-mobile France.

Il s'agit là de solutions bien connues qui ne constituent pas une réelle nouveauté. Pour trouver celle-ci, il faut encore resserrer le champ de l'étude et découvrir des engins pour certains un peu improbables au point de ne pas encore avoir de noms officiels mais qui seront peut-être nos moyens de transport habituels de demain.

Ainsi le vélomobile, qui est une sorte de bicyclette généralement à trois ou quatre roues protégée par une carrosserie aérodynamique avec la possibilité d'y adjoindre une assistance électrique. Il s'agit, aujourd'hui, du mode de déplacement à propulsion humaine le plus rapide du monde pour certains de ses modèles. Un vélomobile du commerce a ainsi atteint, en 2019, la vitesse de 97 km/h. Il est encore largement expérimental même si l'idée en est bien plus ancienne. On peut trouver son origine dans le vélo-torpille inventé dès 1913 par un pionnier de l'aviation Étienne Bunau-Varilla. Cet engin peut aussi faire penser, l'aérodynamisme en moins, aux rosalias dotées d'autant de pédales que de voyageurs et qui égayaient le séjour des vacanciers de bord de mer où on les voit le plus souvent.

Se rapprochant un peu plus de la voiture, d'où son appellation, on rencontre le vélo-voiture, version surélevée du vélomobile mais qui reste, en quelque sorte, une voiture à pédales.

Pour se rapprocher de l'automobile, il faut aller vers la mini-voiture, tricycle ou quadricycle à moteur électrique dont un bon exemple est la Citroën Ami ou bien la Renault Mobilize Duo livrée en deux versions, l'une accessible sans permis avec une vitesse bridée à 45 km/h et l'autre nécessitant la possession d'un permis B1 et pouvant aller jusqu'à 80 km/h.

Tous ces engins présentent des bénéfices climatiques potentiellement significatifs. L'impact carbone est inférieur de moitié pour une mini-voiture et du quart pour un vélomobile par rapport à une automobile électrique ordinaire. Ils sont aussi beaucoup moins chers à l'achat, puisqu'il faut compter en moyenne 7 000 € pour un vélomobile, 15 000 € pour une mini-voiture contre 40 000 € pour une voiture électrique.

D'où l'intérêt marqué par les pouvoirs publics vers ces nouvelles mobilités. Si les mini-voitures commencent à s'installer sur le marché, les vélomobiles et autres vélo-voitures sont encore, bien souvent, à l'état de prototypes d'où le programme Extrême Défi lancé par l'ADEME (Agence de la transition écologique) en 2022 pour accélérer leur conception et leur production.

Voilà donc le choix à faire pour la rentrée à moins d'avoir opté pour le télétravail.

Fabrice de Chanceuil